

AVIS AUX PORTEURS

Veuillez noter que les OPC domiciliés en France suivants seront soumis aux modifications mentionnées ci-dessous :

- Les annexes SFDR des fonds soumis à l'article 8 du Règlement SFDR ont été réécrites pour des raisons de clarté et de meilleure compréhension. Il convient de noter que toutes les mesures prises dans le cadre de l'exercice de réécriture n'ont qu'un but de clarification et ne sont pas destinées à affecter les caractéristiques de l'OPC ni la stratégie d'investissement durable appliquée.
- Les OPC concernés sont listés ci-dessous :
 - ALLIANZ VALEURS DURABLES
 - ALLIANZ EURO HIGH YIELD
 - Allianz Euro Oblig Court Terme ISR
- Nous avons également pris la décision de mettre à jour la liste d'exclusion minimum concernant le nucléaire et l'armement comme suit pour les OPC listés ci-dessous :
 - a). Les armes nucléaires contenu dans le Traité de non-prolifération sont désormais autorisées ;
 - b). Les entreprises tirant plus de 10 % de leurs revenus des armes, de l'équipement militaire et des services militaires ne sont plus exclues.
 - ALLIANZ VALEURS DURABLES
 - ALLIANZ EURO HIGH YIELD

- Et enfin, nous avons décidé de mettre à jour la part d'investissement durable dans la méthodologie DNSH pour les OPC listés ci-dessous :
 - ALLIANZ VALEURS DURABLES
 - ALLIANZ EURO HIGH YIELD
 - Allianz Euro Oblig Court Terme ISR

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire des OPC sera actualisé en conséquence à compter du 19 septembre 2025

Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et PCD des fonds pour de plus amples informations. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).

Représentant et Service de paiement en Suisse : BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.